

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

**E1
EEJC**

CORRIGE

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE JURIDIQUE ET COMPTABLE

Note aux correcteurs

- **Le présent corrigé est donné à titre indicatif.**
- **D'autres réponses sont possibles. Il appartient à l'examineur de les apprécier en fonction des justifications données par les candidats.**
- **Ce sujet a été rédigé et validé en novembre 2005 en tenant compte de l'environnement technique et fiscal en vigueur à cette époque.**
- **Certains candidats tiennent naturellement compte des évolutions récentes : il convient bien évidemment de les suivre dans leur raisonnement.**

Nota : k€ = millier d'euros

M€ = million d'euros

Code épreuve		Durée : 3 H 00	Spécialité : BANQUE	
EXAMEN : BREVET PROFESSIONNEL	CORRIGE	Coefficient : 4	Epreuve : ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE JURIDIQUE ET COMPTABLE	
		SESSION : 2006	N° du Sujet : 06AE1	Page 1/9

DROIT

► **QUESTION 1** (3 points)

a) 2 points b) 1 point

a) *Présentez-lui les caractéristiques des régimes de la communauté réduite aux acquêts et de la séparation de biens.*

1) Le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Les biens des époux se répartissent comme suit :

Les biens communs :

- L'actif : il s'agit de tous les biens acquis à titre onéreux par les époux ensemble ou séparément pendant la durée du mariage, que ces biens proviennent de leurs activités ou des fruits et revenus non dépensés des biens propres.
- Le passif : il est constitué des dettes contractées par les époux pour l'entretien du ménage, l'éducation des enfants.

Les biens propres :

- L'actif : ce sont les biens qui appartenaient à chacun des époux avant le mariage, ainsi que tous ceux reçus pendant le mariage par succession, donation ou legs. Les biens à caractère personnel tels que les bijoux, les pensions ou encore les vêtements sont également propres.
- Le passif : il s'agit de toutes les dettes contractées avant le mariage ou des dettes issues d'une succession.

2) Le régime de la Séparation de biens.

Ce régime se différencie du régime légal par le fait qu'il n'y a pas de biens communs. Les biens acquis pendant la durée du mariage sont à priori indivis (notion de copropriété). Toutefois, chacun doit contribuer aux charges du ménage et à l'entretien des enfants.

b) *Si après son mariage, M. CHAUSSON souhaite changer le régime matrimonial choisi à l'origine, quelles démarches devra-t-il effectuer et dans quel délai ?*

Le changement de régime matrimonial n'est autorisé qu'après deux années de mariage sous le régime antérieur.

Ce changement doit être autorisé par le tribunal de grande instance.

Cette modification fait l'objet d'un contrat de mariage chez le notaire.

FISCALITE

► **QUESTION 2** (3,5 points)

a) 2 points b) 1,5 points

- a) A l'aide du barème joint en **annexe I**, calculez l'impôt à payer par M. CHAUSSON sur ses revenus 2005.

Détaillez vos calculs (arrondir à l'euro).

Ne pas tenir compte des prélèvements sociaux

• **Calcul du revenu net imposable :**

	Salaire net à déclarer :	75 000 €
-	Déduction de 10 % :	7 500 €
=		67 500 €
-	Abattement de 20 % :	13 500 €
=	Revenu salarial net :	54 000 €
+	Revenus fonciers nets :	5 000 €
=	Revenu net imposable	59 000 €

• **Calcul de l'impôt à payer**

M. CHAUSSON bénéficie d'une part.

Il se trouve donc dans la tranche marginale d'imposition de 48,09 %.

$(59\,000,00 \times 0,4809) - 9\,667,07 = 18\,706,03$ arrondi à **18 706 €**

- b) En vous aidant du barème joint en **annexe I**, déterminez si M. CHAUSSON est assujéti à l'ISF ? Justifiez votre réponse.

M. CHAUSSON, président du conseil d'administration détient 80 % du capital de cette société. En conséquence, les actions de la SA CHAUSSON sont considérées comme biens professionnels et exonérées d'ISF.

Le patrimoine taxable est donc le suivant :

ACTIF		PASSIF	
-	Résidence principale (après décote de 20 %) 600 000	-	Encours de crédit sur résidence principale 100 000
-	Epargne financière 185 000	-	Impôt sur le revenu 2005 18 706
	Total actif 785 000		Total passif 118 706

Valeur nette du patrimoine : $785\,000 - 118\,706 = 666\,294$ €

Cette valeur étant inférieure à 732 000 €, **M. CHAUSSON n'est pas imposé à l'ISF.**

ÉCONOMIE GÉNÉRALE

► **QUESTION 3** (3,5 points)

a) 1,5 points b) 2 points

- a) *Définissez succinctement le marché financier et présentez les deux principaux compartiments.*

Les entreprises, l'Etat, les collectivités locales, ne disposant pas de capitaux suffisants pour financer leurs investissements peuvent avoir recours au marché financier (marché de capitaux à long terme). Celui-ci a pour rôle de rapprocher les demandeurs et les offreurs de capitaux à long terme.

Ce marché s'organise en deux compartiments :

- Le marché primaire
- et le marché secondaire.

- b) *Expliquez ensuite à M. CHAUSSON les principales différences entre action et obligation: nature, émetteur, droit de vote, rémunération et remboursement.*

	Action	Obligation
Nature	Titre de propriété	Titre de créance
Emetteur	Sociétés	Sociétés Etat Collectivité
Droit de vote	Oui	Non
Rémunération	Dividende subodoré à la réalisation des bénéfices	Intérêt indépendant de la réalisation des bénéfices
Remboursement	A la dissolution de la société	A l'échéance prévue au contrat d'émission

ECONOMIE D'ENTREPRISE

► **QUESTION 4** (2,5 points)

a) 1,5 points b) 1 point

◆ **TRAVAIL A EFFECTUER**

- a) Synthétisez à partir du schéma joint en **annexe II**, les caractéristiques principales des Etablissements CHAUSSON.

Voir annexe II complétée.

- b) Expliquez pourquoi les Etablissements CHAUSSON font partie des entreprises du secteur tertiaire.

Par la nature de son activité, les établissements CHAUSSON qui réalisent des opérations commerciales, font partie du secteur tertiaire.

Le secteur tertiaire regroupe toutes les activités non agricoles et non industrielles à savoir les activités commerciales et de prestations de services

COMPTABILITE

► **QUESTION 5** (2,5 points)

Au moyen des **annexes III.1 et III.2**, présentez les écritures du mois de juin dans les comptes schématiques des établissements CHAUSSON.

- Opération du 08/06 Il s'agit d'une simple commande : l'achat ne sera enregistré que lors de la réception de la facture.
- Opération du 12/06 Il convient de calculer la provision sur le montant HT de la créance :
 $(23\,920 \div 119,60) \times 100 = 20\,000 \times 60 \% = 12\,000 \text{ €}$

Voir annexe III complétée.

ANALYSE FINANCIERE

► **QUESTION 6** (5 points)

a) 1,5 points b) 3,5 points

- a) A partir du compte de résultat (*annexes IV.1 et IV.2*), complétez le tableau des soldes intermédiaires de gestion pour 2005 (*annexe V*).

Voir annexe V complétée.

- b) Analysez l'évolution de l'activité et de la rentabilité des Ets CHAUSSON.

Profitant d'un marché porteur et du dynamisme de son équipe commerciale, l'activité des Ets CHAUSSON progresse significativement : (+ 68 % entre 2004 et 2005) atteignant 3 038 k€.

Malgré une augmentation de 89 k€, la rentabilité d'exploitation recule de 0,6 point. Ce recul s'explique par :

- une forte pression sur les marges commerciales qui se dégradent (24,7 % en 2005 contre 33,4 % un an auparavant) en raison d'un environnement très concurrentiel.
- les autres achats et charges externes sont bien maîtrisés compensant partiellement la perte de marge commerciale.
- même si les charges de personnel diminuent en valeur relative, elles s'alourdissent de 54 k€ soit une hausse de 23,2 % en l'espace d'un an alors que les effectifs sont constants. Ceci semble provenir, pour partie, du nouveau système d'intéressement mis en place depuis 2005 sous forme de primes versées aux commerciaux.

Les charges financières sont à un niveau très faible et bien maîtrisées, passant de 0,3 à 0,2 % du chiffre d'affaires.

L'ensemble de ces éléments permet un bénéfice en hausse de 45 % malgré des charges exceptionnelles de 16 k€ (créances irrécouvrables sur client).

La capacité d'autofinancement progresse en valeur absolue, même si elle perd 1 point de chiffre d'affaires à 5,5 %.

Conclusion

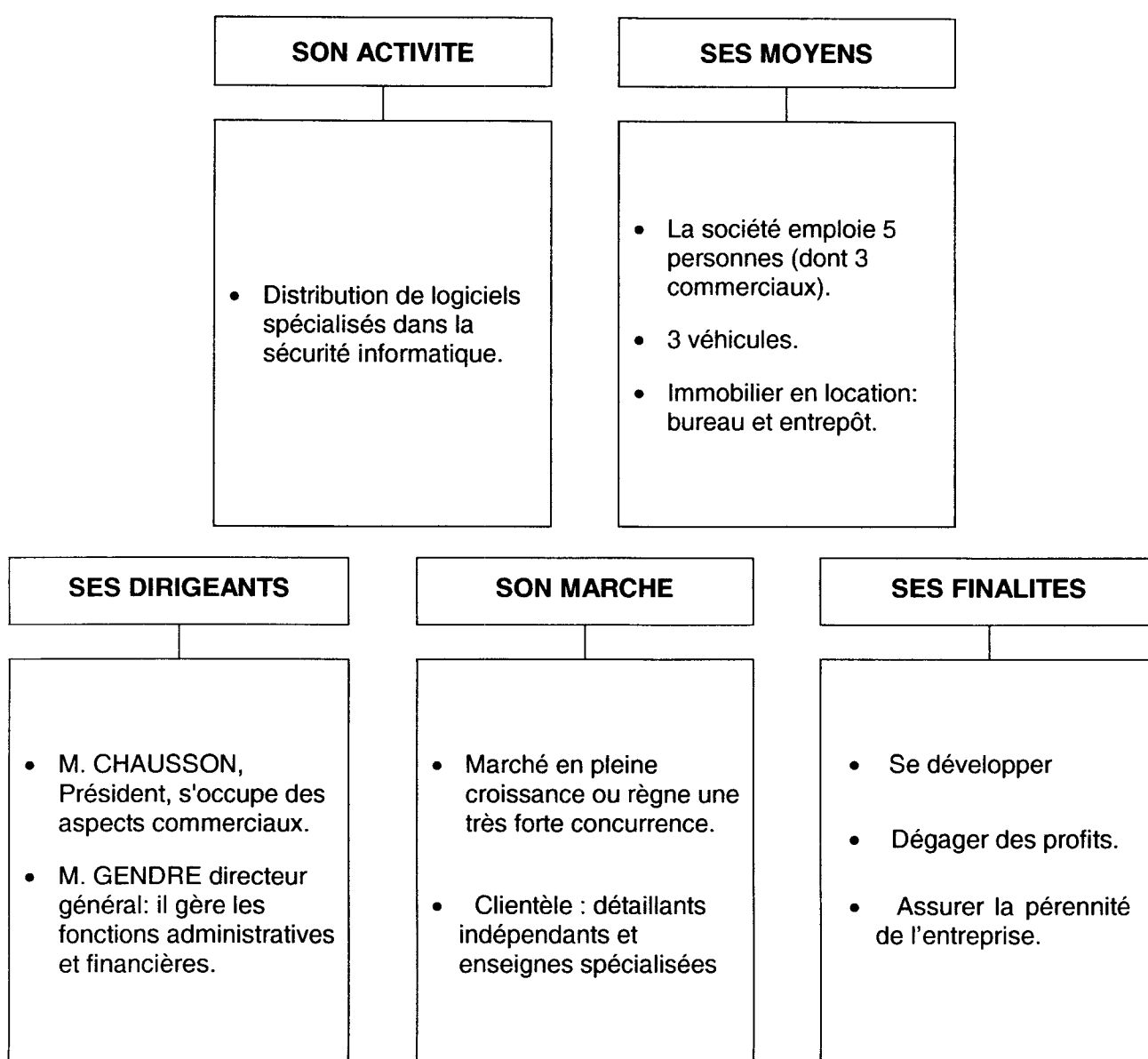
Les Ets CHAUSSON présentent une bonne rentabilité. Ils doivent cependant, veiller à leur marge commerciale dans un contexte concurrentiel difficile.

Note aux correcteurs

Il est important que le candidat ait bien assimilé l'impact de l'évolution de la marge commerciale sur la rentabilité d'exploitation d'une entreprise.

DOCUMENT A COMPLETER ET A RENDRE AVEC VOTRE COPIE

TABLEAU DES CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DES ETABLISSEMENTS CHAUSSON



COMPTES SCHEMATIQUES DES ETABLISSEMENTS CHAUSSON

218 – Autres immobilisations corporelles

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
04/06 23 800,00	

404 – Fournisseurs d'immobilisations

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
	28 464,80 04/06

413 – Clients – Effets à recevoir

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
10/06 8 611,20	

44562 – Etat – TVA déductible sur immobilisations

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
04/06 4 664,80	

44571 – Etat – TVA collectée

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
	2 822,40 10/06

512 – Banques

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
10/06 8 611,20	191,36 02/06

626 – Frais postaux et frais de télécommunications

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
02/06 160,00	

707 – Ventes de marchandises

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
	14 400,00 10/06

401 – Fournisseurs

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
	17 940,00 05/06

411 – Clients

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
	23 920,00 12/06

416 – Clients douteux ou litigieux

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
12/06 23 920,00	

44566 – Etat – TVA déductible sur autres biens et services

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
02/06 31,36	
05/06 2 940,00	

491 – Provisions pour dépréciations
des comptes de clients

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
	12 000,00 12/06

607 – Achats de marchandises

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
05/06 15 000,00	

681 – Dotations aux amortissements et aux provisions –
Charges d'exploitation

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
12/06 12 000,00	

DOCUMENT A COMPLETER ET A RENDRE AVEC VOTRE COPIE

(en milliers d'euros)

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION					
CLIENT : SA CHAUSSON	2004		2005		%
Ventes de marchandises	1 806		3 038		
Production vendue					
Production stockée					
Production immobilisée					
ACTIVITE DE L'EXERCICE	1 806	100,0	3 038	100,0	
Consommation de marchandises	1 202		2 287		
MARGE COMMERCIALE	604	33,4	751	24,7	
Consommations de matières premières					
Autres achats et charges externes	192		176		
VALEUR AJOUTEE	412	22,8	575	18,9	
Impôts et taxes	25		19		
Charges de personnel	233	12,9	287	9,4	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	154	8,5	269	8,9	
Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation	19		25		
Reprises sur amortissements et provisions d'exploitation	4		4		
Autres produits et charges d'exploitation	+ 20				
RESULTAT D'EXPLOITATION	159	8,8	248	8,2	
Produits financiers					
Charges financières	5	0,3	7	0,2	
RESULTAT COURANT	154	8,5	241	7,9	
Produits exceptionnels	4				
Charges exceptionnelles	5		16		
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices	52		79		
RESULTAT DE L'EXERCICE	101	5,6	146	4,8	
+ Dotations aux amortissements et provisions	19		41		
- Reprises sur amortissements et provisions	4		4		
+ Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	5				
- Produits des cessions des éléments d'actif	4				
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	117	6,5	183	6,02	
TAUX DE MARGE COMMERCIALE	33,4		24,72		
CAF EN % du CA HT	6,5		6,02		